

26 juin : Journée internationale contre la torture

C'est l'occasion d'appeler à la solidarité avec toutes les victimes dans le monde de régimes tortionnaires et à soutenir les associations qui agissent au quotidien à ce sujet.

C'est aussi le moment de rappeler que, si la plupart de ceux qui, dans le monde, ont du fuir terreur, guerres, tortures, ont trouvés refuge dans les pays les plus pauvres (2 millions de réfugiés syriens dans les pays voisins, moins de 3000 en France), un certain nombre d'entre eux sont venus demander l'asile en France et en Côte d'Or.

Pour une grande partie d'entre eux, ils se voient aujourd'hui refuser le statut de réfugiés, car on exige d'eux une somme de preuves impossibles à fournir comme si les bourreaux délivraient des attestations de leurs crimes. Des personnes qui ont fui des pays soumis à des régimes dictatoriaux ou en proie à la guerre (RDC, Erythrée, Soudan, Somalie,..) se voient délivrer des "Obligations de Quitter le Territoire Français" alors que même parfois des certificats médicaux attestent des séquelles de tortures, sévices, viols subis et que la Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de rappeler les risques encourus en cas de retour.

Ils ont fait confiance à la France, "pays des droits de l'homme", ne les laissons pas être renvoyés à leurs bourreaux

Les conventions internationales prévoient que l'hébergement des demandeurs d'asile doit être assuré pendant l'examen de leurs dossiers. Cela est loin d'être respecté pour tous et nombre d'entre eux se retrouvent à la rue. Face à cela, et avec le soutien des associations engagées dans la défense des Droits de l'Homme, ils se sont installés dans des bâtiments inoccupés, notamment rue Coty à Dijon, afin de bénéficier du minimum d'hébergement que devrait garantir « le droit universel au logement ». Ils en sont menacés d'expulsion.

Pas de fermeture sans relogement préalable et durable de tous les habitants

En solidarité avec les victimes de tortures dans le monde et avec ceux qui sont venus chercher refuge en France

**Rassemblement jeudi 26 juin 2014
à 18h place François Rude à Dijon**

ACAT Dijon / Action Catholique Ouvrière / Afrane Bourgogne / AMDH / Amnesty International / ATMF/ATTAC 21 / AgirABCD / CFDT 21/ CGT 21 / Club Unesco Dijon / CCFD Terre Solidaire / CNT 21 /CSF / Espace Autogéré des Tanneries / Euphorbe en Illabakan / Fraternité de St François d'Assise / FSU 21 / La Vie Nouvelle / Ligue des Droits de l'Homme /MAN/MRAP / Pastorale des Migrants / RESF 21 /SOS Racisme/ SOS Refoulement /Syndicat de la Magistrature / Solidaires 21 /UFJP/ Urgence Solidaire

26 juin : Journée internationale contre la torture

C'est l'occasion d'appeler à la solidarité avec toutes les victimes dans le monde de régimes tortionnaires et à soutenir les associations qui agissent au quotidien à ce sujet.

C'est aussi le moment de rappeler que, si la plupart de ceux qui, dans le monde, ont du fuir terreur, guerres, tortures, ont trouvés refuge dans les pays les plus pauvres (2 millions de réfugiés syriens dans les pays voisins, moins de 3000 en France), un certain nombre d'entre eux sont venus demander l'asile en France et en Côte d'Or.

Pour une grande partie d'entre eux, ils se voient aujourd'hui refuser le statut de réfugiés, car on exige d'eux une somme de preuves impossibles à fournir comme si les bourreaux délivraient des attestations de leurs crimes. Des personnes qui ont fui des pays soumis à des régimes dictatoriaux ou en proie à la guerre (RDC, Erythrée, Soudan, Somalie,..) se voient délivrer des "Obligations de Quitter le Territoire Français" alors que même parfois des certificats médicaux attestent des séquelles de tortures, sévices, viols subis et que la Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de rappeler les risques encourus en cas de retour.

Ils ont fait confiance à la France, "pays des droits de l'homme", ne les laissons pas être renvoyés à leurs bourreaux

Les conventions internationales prévoient que l'hébergement des demandeurs d'asile doit être assuré pendant l'examen de leurs dossiers. Cela est loin d'être respecté pour tous et nombre d'entre eux se retrouvent à la rue. Face à cela, et avec le soutien des associations engagées dans la défense des Droits de l'Homme, ils se sont installés dans des bâtiments inoccupés, notamment rue Coty à Dijon, afin de bénéficier du minimum d'hébergement que devrait garantir « le droit universel au logement ». Ils en sont menacés d'expulsion.

Pas de fermeture sans relogement préalable et durable de tous les habitants

En solidarité avec les victimes de tortures dans le monde et avec ceux qui sont venus chercher refuge en France

**Rassemblement jeudi 26 juin 2014
à 18h place François Rude à Dijon**

ACAT Dijon / Action Catholique Ouvrière / Afrane Bourgogne / AMDH / Amnesty International / ATMF/ATTAC 21 / AgirABCD / CFDT 21/ CGT 21 / Club Unesco Dijon / CCFD Terre Solidaire / CNT 21 /CSF / Espace Autogéré des Tanneries / Euphorbe en Illabakan / Fraternité de St François d'Assise / FSU 21 / La Vie Nouvelle / Ligue des Droits de l'Homme /MAN/MRAP / Pastorale des Migrants / RESF 21 /SOS Racisme/ SOS Refoulement /Syndicat de la Magistrature / Solidaires 21 /UFJP/ Urgence Solidaire